

# CHARTRE DU CLUB DE GR RIS-ORANGIS 2018-2019



Cette chartre a pour but de définir le rôle de chacun dans le club, et représente un engagement moral de la part de la gymnaste, des parents ainsi que des représentants du club.

Cette chartre contribue à l'instauration d'un climat de coopération indispensable à l'évolution de la gymnaste et à la bonne ambiance d'un club sportif.



## Engagement de la gymnaste :

1. Je suis présente à tous les entraînements sauf en cas de force majeure, sinon **je préviens au plus tôt mon entraîneur ou le bureau par mail ou SMS**
2. Je prévois ma **tenue d'entraînement** (cheveux attachés, short, eau, engins, etc.)
3. J'aide à **l'installation et au rangement des tapis** en début et fin des cours, pour le respect des autres clubs qui attendent la place pour s'entraîner
4. Je suis en tenue d'entraînement à **l'heure** sur le praticable
5. Je jette mon chewing-gum avant le début de l'entraînement et je ne mange pas pendant l'entraînement.
6. Je **ne reste pas dans les vestiaires** ou les toilettes
7. Je **n'utilise pas mon téléphone portable** pendant l'entraînement
8. J'applique les consignes de l'entraîneur, **je suis respectueuse** envers mon entraîneur et mes camarades
9. **J'écoute attentivement les instructions** de mon entraîneur et je respecte ses choix.
10. Je **suis assidue** lors des entraînements. Je ne sors pas du praticable et gymnase sans autorisation de l'entraîneur.

## Engagement des parents :

1. **Vérifier la présence de l'entraîneur**, ou d'un membre du bureau avant de repartir du gymnase
2. **Aider à l'installation** et au rangement des praticables en début et fin de cours, pour le respect des autres clubs qui attendent la place pour s'entraîner
3. **Prévenir l'entraîneur ou le club** en cas de retard ou d'absence de mon enfant
4. **Être à l'heure**, pour récupérer mon enfant après les cours
5. **Vérifier les dates** de compétitions (pour les sections compétition) disponibles sur le site Internet [usrogr.fr](http://usrogr.fr) et prévenir l'entraîneur rapidement en cas de problème
6. Respecter les choix de l'entraîneur et **ne pas faire d'ingérence** pendant les entraînements
7. **Prévenir l'entraîneur rapidement** si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit engagé en compétition
8. **Présence indispensable lors de la réunion de rentrée** de ma fille (date précisée par l'entraîneur)

## Engagement du club :

1. Assurer la présence d'un entraîneur à chaque cours ou prévenir rapidement chaque famille en cas de problème (annulation ou report d'un cours)
2. Informer les familles, dès que possible, de l'engagement en compétition d'une gymnaste, ainsi que des dates de compétitions, disponibles sur le site Internet [usrogr.fr](http://usrogr.fr)
3. Tenir informées les familles des diverses manifestations tout au long de l'année, disponible sur le site Internet [usrogr.fr](http://usrogr.fr)

**En cas de non-respect de cette chartre, le club de Gr se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement les gymnastes de l'entraînement.**

Signature de la gymnaste :

Signature des parents :

Signature de l'entraîneur :